



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 7 JANVIER 2015

### LE PORT DE CALAIS RÉCOMPENSÉ À « LA NUIT DU SHORTSEA »

**C'est à l'occasion de la Nuit du Shortsea qui s'est déroulée le 10 décembre 2014 à Paris dans le cadre prestigieux du Musée National de la Marine que le Port de Calais a été distingué pour son projet de terminal d'autoroute ferroviaire en recevant le Trophée Shortsea & Intermodalité dans la catégorie Port.**

Au cours de cette soirée, organisée par l'association BP2S (Bureau de Promotion du Shortsea Shipping) qui œuvre pour la promotion du transport maritime de courte distance et des modes de transport combinés, le port de Calais a été mis à l'honneur pour ses démarches en faveur du report modal et particulièrement pour son projet de terminal d'autoroute ferroviaire de la ligne Le Boulou – Calais.

Comme son nom l'indique, les Trophées récompensent les initiatives en matière de shortsea et d'intermodalité. Six lauréats ont été récompensés au cours de la soirée dans six catégories : armateur, chargeur, multimodal, initiative, personnalité et port. C'est pour cette dernière catégorie, que le port de Calais et son partenaire VIIA ont été distingués.

Concernant le projet, la CCI Côte d'Opale, concessionnaire du Port de Calais, réalisera les aménagements permettant l'implantation d'un terminal multimodal au cœur des installations portuaires. Ce terminal sera dimensionné pour accueillir deux à trois rotations quotidiennes entre le port de Calais et le terminal de Le Boulou (Perpignan).

Le service sera exploité par l'opérateur VIIA, filiale de SNCF – GEODIS, qui proposera ainsi un service complémentaire au transport tout routier sur un axe nord-sud particulièrement saturé.

Le trafic prévisionnel annuel est estimé, dans un premier temps d'exploitation, à deux trains par jour, soit 37 000 semi-remorques transportées. L'objectif attendu à terme est de plus de 55 000 semi-remorques par an.

Pour le port de Calais, qui a obtenu à l'automne le renouvellement de la certification PERS ECOPORTS pour la troisième fois consécutive, cet investissement témoigne de sa volonté forte à intégrer une stratégie de développement durable dans chacun de ses projets. L'autoroute ferroviaire Le Boulou – Calais permettra à des dizaines de milliers de poids

lourds, par an, d'emprunter le rail participant aux désencombrements des routes et favorisant, de fait, la réduction d'émission de CO<sup>2</sup>.

Par ailleurs, localement, cette réalisation participera à la dynamisation de la manutention sur le port, et générera de nouveaux emplois.

Les premiers coups de pioche sont prévus dès le début de l'année 2015 pour une mise en exploitation du service dans le courant du dernier trimestre 2015.

**Contact :**

**Isabelle Fauquet** : +33 (0)3 21 46 29 10

Mob. : +33 (0)7 85 54 04 47

isabelle.fauquet@calais-port.fr